

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du vendredi 9 juin 2023 / 14h00



Sont présent(e)s :

Mmes
DURAND Danielle / Intendante du RIA,
GARNIER Émilie / Trésorière de l'association,
VASSORT Sylvie / Représentante convives DDFIP,
GLOROT-BONNIN Céline / Représentante DDFIP,
RAYNAUD-COULETTES Sylvie / Trésorière adjointe de l'association.

MM.

PERDEREAU Jérémy / Expert comptable du cabinet Bakertilly,
ANGIBAUD Thomas / Président représentant Préfecture,
LE DROLLEC Hervé / Représentant DSDEN,
DUMONTET Eric / Secrétaire de L'association,
LE DIAGON Xavier / Représentant DDFIP,
DUMONTET Eric / Secrétaire représentant DDT.

Absent(e)s excusé(e)s :

ROSIER Thierry / Président du RIA,
VAURS Philippe / Finances publiques commission de surveillance,
LE PREVOST Vincent / Directeur de la DDETSPP.

Début de la réunion: 14h08 durée de la réunion 01h18 mn

Animation de la réunion : Danielle DURAND

Items / Phases	Ordre du jour
I.	<ol style="list-style-type: none">1. Présentation des comptes 2022 par le cabinet comptable BAKERTILLY2. Point sur le budget en cours3. Évolution du budget 2023 (emploi, étude, caisse, tarifs NEWREST(au 2 mai 2023)4. Frais hébergement bancaires de l'application STRIPE (rechargement des badges en ligne)5. Point sur la prestation NEWREST6. Point sur l'étude de faisabilité en cours (du Cabinet SPOON)7. Point sur l'évolution possible des fournisseurs en produits locaux8. <i>Point sur l'élaboration de la fiche de poste du ou de la future intendante</i>9. Questions diverses
	Retranscription des principales interventions des participants
II. Légendes couleur : données 2021 2022	<ol style="list-style-type: none">1. Jérémy PERDEREAU présente une synthèse des comptes 2022 par rapport à 2021 On enregistre les données suivantes : Les charges se sont élevées à 463871 € en 2022 contre 446496 € en 2021 enregistrant une progression de 3,9% due au nombre de repas servis sur l'année 2022 qui a progressé de 1,7% (41450 contre 40750) La différence entre le total des produits et le total des charges fait apparaître un excédent généré par l'association de 20303 € contre 14647€

Légendes couleur :
données 2021 2022

Si l'on fait le rapport entre le nombre de repas servis avec ce résultat, on obtient un bénéfice par plateau de 0,49 cts au lieu de 0,36 cts.

Le coût de revient total des repas se situe à 326000 € contre 313000 € et le coût de revient unitaire par repas à 7,86 € au lieu de 7,59 €.

Les frais de fonctionnement par plateau sont de 3,33 € au lieu 3,24 €.

Le coût de revient par plateau supporté par l'association est à 11,19 € au lieu de 10,83 €.

Les charges de fonctionnement se sont révélées relativement stables de 72190 € elles sont passées à 72748 € et l'ensemble des contrats de 2021 ont été reconduits en 2022.

Ce dernier poste est bien maîtrisé par Danielle DURAND grâce au travail en continu qu'elle lui prodigue tout au long de l'année et en s'assurant qu'il n'y a pas de débordements sur les charges externes.

Les charges en personnel sont stables avec un total de salaires bruts s'élevant à 36933 € contre 36640 €

On a enregistré un taux de charges sociales/ patronales cohérent à 34% ainsi, sommes-nous passés de 7283 € (période Covid) à 12614 €.

Le niveau de la trésorerie au 31/12/2021 était à 171174 € contre 198048 € au 31/12/2022 équivalent à 153 jours d'activités.

Danielle DURAND insiste sur le fait que 153 jours de trésorerie reste un minimum pour faire face à toutes les factures. Elle souhaite d'ailleurs solliciter le président pour qu'il fasse valider une augmentation dès début septembre du budget prévisionnel.

Le bilan de l'association avec ses deux composantes que sont l'actif et le passif montre un équilibre financier 2022 meilleur qu'en 2021 puisqu'il dégage une trésorerie excédentaire avec des capitaux propres s'élevant à 217000 € en 2022 (2021 : 203 586 €)

Le Conseil d'Administration vote à l'unanimité en faveur de la validation des comptes 2022.

2. Point sur le budget en cours :

Danielle DURAND : Au 31 mai 2023, on constate que la dépense a doublé sur les fluides (électricité, gaz, eau) puisque nous en sommes déjà à 70000 € alors que sur l'année précédente nous avons dépensé un peu moins de 40000 €.

Nous avons 335768,11€ € de liquidités, 26700 € de sorties depuis janvier 2023 et 300175€ (clients 107000€) en crédits.

EDF nous a réalisé une estimation à 153000 € avec seulement la moitié de la consommation habituelle et a refusé de nous faire une proposition à partir des consommations réelles de l'année 2022 !

Nous avons eu droit à un abattement sur nos factures de la part d'EDF lequel est signifié par le libellé « Amortisseur » (- 2000 € sur leur dernière facture).

3. Evolution du budget 2023

Danielle DURAND : Réaliser un prévisionnel est un exercice compliqué du fait d'un fort contexte inflationniste touchant les matières premières et par ricochet d'autres pans commerciaux tel que l'agro alimentaire.

Le prévisionnel EDF atteignait 146200 € alors qu'au final nous aurions à priori un niveau de facturation bien moindre qui s'élèverait à 107000 €.

Par ailleurs, on assiste à une fréquentation du RIA qui est assez fluctuante avec des creux en mai (jours fériés) et une période estivale qui commence au 15 juin et qui, du fait des congés et du beau temps est peu propice à remplir le restaurant, néanmoins nous sommes sur une bonne trajectoire.

De janvier à fin mai, nous avons enregistré 18200 repas avec une moyenne de 177 convives par jour contre 160 en 2022, nous sommes donc en ordre de marche pour respecter un prévisionnel de 40750 repas servis.

L'évaluation qui avait été votée s'élevait à 244000 €. Or, nous nous acheminons vers un montant à 200000 €, ce qui nous confère un delta confortable.

Il peut y avoir des « glissements » correspondant aux facturations de fluides néanmoins, la trésorerie est positive, l'argent rentre et devrait permettre de faire face à nos fournisseurs.

A noter quand même que si nous devons faire voter un budget supplémentaire il faut qu'il le soit en septembre au plus tard.

Thomas ANGIBAUD : N'y a-t-il pas un risque de refus de supplément budgétaire par l'administration qui ne dispose pas d'un budget extensible à l'infini?

Danielle DURAND : nous livre un exemple d'une rallonge qu'elle avait sollicitée dans les mêmes conditions temporelles et confirme que c'est tout à fait envisageable si le besoin s'en fait sentir.

4. Frais hébergement bancaires de l'application STRIPE (rechargement des badges en ligne)

Le stock des badges est actuellement de 8000 € (badges pré-chargés).

La TVA s'applique également sur la partie subventions (sujet épineux déjà abordé l'année dernière avec l'ex président, M. HUET)

Les frais d'hébergement de paiement en ligne sont de 2,08 % pour une recharge réalisée depuis le site d'Innovorder et 0,05 % lors d'une recharge qui s'effectue en caisse.

5. Point sur la prestation NEWREST

Avis collégial : les prestations se sont nettement améliorées avec l'arrivée de Céline, la nouvelle cheffe de cuisine, les plats sont meilleurs et de meilleure qualité.

Ses collaborateurs sont contents de travailler avec elle et l'ambiance évidemment s'en ressent

Danielle DURAND précise que Céline n'est pas seulement une cheffe de cuisine mais également une gérante. Il lui manque vraiment un mi temps. Mais le chef de secteur estime que l'effectif est suffisant lequel se base sur le ratio de 50 couverts par salarié!

Selon la Cheffe, il faudrait 2 personnes au service.

Xavier LE DIAGON : les convives rechignent à utiliser le scan plateau, il faudrait qu'ils ne puissent recourir à la caisse qu'en cas de crédits insuffisants sur leur badge.

On pourrait par exemple changer la caisse d'emplacement en positionnant le scan plateau en droite ligne du self (à la place de la caisse d'Odile)

Danielle DURAND souhaiterait qu'Odile invite systématiquement les convives porteur d'un crédit suffisant à recourir au scan plateau, elle pourrait ainsi aider à d'autres tâches au self

Intervenant(e) incertain(e) : prévoir peut-être une petite signalétique d'invitation à l'utiliser.

Thomas ANGIBAUD : Le scan plateau c'est bien mais, cela n'empêche pas qu'il faudra toujours qu'une personne s'emploie à saisir à postériori les ingrédients des scans plateau.

Sylvie RAYNAUD-COULETTES : Newrest pourrait recruter un(e) apprentie et ainsi ajouter du personnel à moindre coût avec une subvention peut-être à la clef en permettant à un jeune d'entrer de plain pied dans le monde professionnel de la restauration collective.

Thomas ANGIBAUD : à priori on devrait avoir une personne à partir de juillet pour la plonge et l'épluche des légumes

Eric DUMONTET a souhaité rapporter les propos qu'il a recueillis in situ lors d'un passage en caisse et qui ont été tenus par la Cheffe et ses collaborateurs, en voici ci-après la teneur :

- la cheffe arrive au boulot à 6h30 et ne mange que rarement le midi;
- cette dernière se connecte encore chez elle à 19h30 pour réaliser ses commandes;
- dans les cuisines, le niveau de chaleur atteint parfois la limite du tolérable (env. 42°);
- une partie de l'équipe et l'intendante « essuient les plâtres » du nouveau logiciel de saisie des plateaux qui ne donne pas encore totalement satisfaction notamment, en ce qui concerne les extractions;
- la cheffe réclame un mi temps en plus et qui soit autant que possible polyvalent et plutôt masculin du fait de tâches qui réclament de la manutention.

Bref, ils sont un peu exténués aussi, ces situations énoncées peuvent s'avérer être les signes avant-coureur d'un risque santé pour les intervenants comme devenir un facteur propres à fragiliser la qualité des prestations et pouvant aller jusqu'à mettre en péril la continuité de service.

6. Point sur l'étude de faisabilité en cours (du Cabinet SPOON)

Danielle DURAND : Un appel à projet est actuellement en cours baptisé plus spécifiquement « étude d'opportunité».

Un acompte de 6000 € (sur un total de 20000 €) a déjà été versé à la société SPOON.

Nous constatons à ce jour, qu'aucun document émanant de cette société ne nous a encore été communiqué malgré la transmission il y a plus de deux semaines de documents de gestion propres à éclairer cette étude.

Xavier LE DIAGON souhaite que l'on ne finance pas d'une façon aveugle cette étude, il faut que le CA s'emploie à effectuer une levée de doute pour vérifier que cette étude n'a pas été réalisée à l'aide d'un simple copier/coller depuis Google!

Il faut également s'assurer que les données que contiennent le projet d'empreintes culinaires ne soient surtout pas transmises à la société SPOON

Avis collégial : on se demande quel est réellement l'objectif de cette étude qui nous a été imposée par M. TANE, président du SRIAS.

Danielle DURAND trouve anormal de fournir à l'aide d'un fichier Excel à la société SPOON les effectifs de toutes les administrations et entreprises qui gravitent autour du RIA et pouvant disposer de convives qui viennent ou pas s'y sustenter.

Ce n'est à priori pas à elle d'aller en quête des informations qui serviront à alimenter une étude de marché.

Thomas ANGIBAUD rétorque que le SRIAS paie aussi, on peut en débattre pendant des heures mais cela ne changera rien, du fait que l'étude a été entérinée par le CA et a déjà fait l'objet d'un acompte.

Xavier LE DIAGON insiste sur le fait qu'à l'extrême bout de la chaîne, c'est tout de même le contribuable qui en définitive paie aussi, est-il légitime à se poser des questions notamment, en tant que contribuable lui-même...

Danielle DURAND dit qu'elle transmettra à Xavier LE DIAGON les résultats de cette étude d'opportunité et s'il détecte des indices d'un copier/coller avec le projet d'empreintes culinaires, elle convoquera les membres du CA pour en débattre et prendre une décision quant aux suites à donner.

7. Point sur l'évolution possible des fournisseurs en produits locaux

Ce sujet n'a pas été abordé du fait de l'absence excusée du président car, il s'agit d'un thème qui lui tient particulièrement à cœur.

8. Point sur l'élaboration de la fiche de poste du ou de la future intendante

Sylvie RAYNAUD-COULETTES : il faudrait peut-être commencer à s'inquiéter du départ en retraite de Danielle prévu le 31 décembre 2023 (ou avril 2024 / impact de la réforme) dès lors, on doit se préoccuper maintenant de l'embauche de la personne qui la remplacera en adaptant et vulgarisant (à des fins de la rendre accessible) la fiche de poste de Danielle.

Il faudra prévoir un « doublonnage » de salaire du fait de l'instauration d'une période de tuilage qui semble incontournable.

Thomas ANGIBAUD : M. ROSIER a demandé au DRH de s'occuper du recrutement pour la simple raison qu'il ne sait pas trop comment procéder.

Jérémy PERDEREAU préconise l'embauche d'une personne en septembre en envisageant le fait qu'elle puisse être accompagnée jusqu'à la phase clôture des comptes, c'est-à-dire dans l'idéal jusqu'à avril 2024.

Son profil doit être celui d'une personne polyvalente et pas seulement celui relevant d'un « ADN » de comptable.

Pour appuyer son ressenti, Jérémy PERDEREAU évoque le cas de son collaborateur comptable qui en l'espèce ne ferait pas l'affaire bien qu'il connaisse le dossier Agriade.

Danielle DURAND souligne le fait que les règles de gestion ne s'apprennent pas en 1 an.

Sylvie RAYNAUD-COULETTES pense qu'il ne faut pas écarter la possibilité d'envisager un tutorat ou une mise en relation avec une collègue intendante d'un autre restaurant.

Jérémy PERDEREAU avance la possibilité pour Danielle de se positionner en tant qu'auto entrepreneur pour que nous puissions l'embaucher dans le cadre de prestations de compagnonnages

Eric DUMONTET évoque cette réalité que pour maîtriser et être en capacité de gérer des tâches complexes de gestion lesquelles s'inscrivent évidemment hors des tâches routinières du quotidien, il faut au moins 3 ans.

C'est d'ailleurs cette temporalité que l'on retrouve dans la plupart des métiers.

9. Pas de questions diverses

Suites à donner...

III.

- Réunion le **30 juin 2023 à 14h00** en salle des Conférences de la DDT pour élaborer en mode « vulgarisé » la fiche de poste d'intendant(e) qui sera amenée à être utilisée par Pôle Emploi.

IV.

Fichiers en annexe

- Projection budget fin 2023

Compte rendu/topo rédigé par Eric DUMONTET Secrétaire.

Complété et corrigé par Danielle DURAND et Sylvie RAYNAUD-COULETTES Trésorière adjointe